

Gouvernement Français.

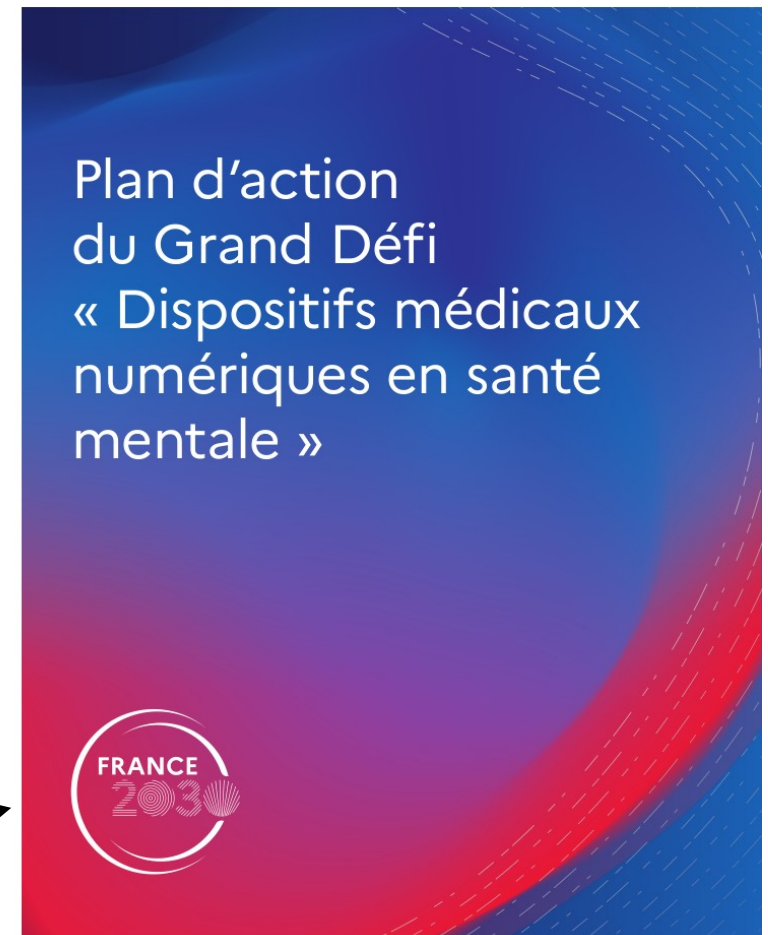
Plan d'action du Grand Défi

« Dispositifs médicaux numériques en santé mentale »

juin 2024.

"Plan d'action du Grand Défi piloté par la délégation ministérielle au numérique en santé et la délégation ministérielle à la santé mentale et la psychiatrie lancé dans le cadre du **Plan Dispositifs Médicaux** sous la coordination interministérielle de la **direction générale des entreprises**"

FRANCE 2030



"Le numérique est un moyen indispensable pour améliorer le système de santé. Il permet de rendre le citoyen acteur, de fluidifier la coordination entre les professionnels de santé et de développer des innovations thérapeutiques et organisationnelles."

<https://sante.gouv.fr/ministere/organisation/organisation-des-directions-et-services/article/organisation-de-la-delegation-au-numerique-en-sante>
consulté le 6 octobre 2026.

mai 2023



**Mettre le numérique
au service de la santé**

https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/dns-feuille-de-route-2023-2027.pdf
consulté le 6 octobre 2026.

Délégation ministérielle à la santé mentale et la psychiatrie

ministère de la Santé

Décret n° 2019-380 du 29 avril 2019 : délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie auprès de la ministre chargée de la santé

"chargé de mettre en œuvre la stratégie nationale en faveur de la santé mentale et de la psychiatrie, de s'assurer de son déploiement dans les territoires" ...

Direction générale des Entre- prises (DGE)

direction
rattachée
au
ministère
de
l'Écono-
mie et
des
Finances

Nos missions

La Direction générale des Entreprises conçoit, met en œuvre et mesure l'impact des politiques publiques destinées aux entreprises. Elle contribue à l'élaboration des politiques européennes pour les entreprises et à leur négociation.

Élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques de l'État à destination des entreprises



Accompagner la transition écologique des entreprises



Développer la recherche et l'innovation dans les entreprises



Accompagner et soutenir la filière touristique



Soutenir les nouvelles technologies, le numérique et leurs usages en entreprise



Élaborer et assurer l'application de la réglementation et des politiques publiques relatives aux postes et aux communications électroniques



Protéger les entreprises et l'économie française



Simplifier le cadre juridique et administratif des entreprises



Définir les orientations relatives à la normalisation, à la réglementation des produits et à la métrologie légale



Suivre les questions relatives aux biens et technologies à double usage



Délivrer les autorisations d'exploitation commerciale



cadre : Plan Innovation Santé 2030 de France 2030

France 2030

ministère de l'Économie et des Finances

plan d'investissement de 54 milliards d'euros sur 5 ans

pour accompagner la transformation de nos entreprises, écoles, universités et organismes de recherche.

les aider à relever les défis écologiques et économiques à venir, tout en faisant émerger les futurs champions des filières d'excellence.

Objectifs

"Mieux produire : renforcer notre capacité à produire de l'énergie, développer notre industrie et améliorer nos modes de transport, tout en respectant la biodiversité, avec pour objectif la neutralité carbone en 2050.

Mieux vivre : innover pour améliorer la qualité de vie des Français, mieux se nourrir, mieux se soigner, et promouvoir nos valeurs culturelles à l'international.

Mieux comprendre le monde : encourager les grandes explorations scientifiques pour repousser les limites de notre savoir et découvrir de nouveaux usages."

<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-2030/comprendre-france-2030>
consulté le 6 octobre 2026.

Contexte du "Grand défi"

"France 2030 doit permettre de préparer les innovations de demain, en accélérant le développement et la mise sur le marché de dispositifs médicaux innovants permettant de répondre à un enjeu de santé publique majeur."

2018 : 37 actions de la feuille de route santé mentale et psychiatrie

Action n°7 : Promouvoir la santé mentale 3.0

2021 : Assises de la santé mentale et de la psychiatrie

Troubles psychiques : premier poste de dépense de l'Assurance maladie.

santé mentale et psychiatrie : 14 % des dépenses de l'Assurance maladie.

"Les avantages et la valeur ajoutée des dispositifs médicaux numériques dans le domaine de la santé mentale et de la psychiatrie doivent encore être clairement démontrés aux professionnels, aux patients, à leurs proches et aux aidants."

"le Grand Défi « Dispositifs médicaux numériques en santé mentale » vise à faire émerger des technologies de santé numériques innovantes et assurer la mise en place d'un cadre adapté à l'accès au marché des dispositifs médicaux numériques permettant la prévention, la prise en charge et le suivi des patients en psychiatrie et en santé mentale."

Quatre axes

1 **Innovation & Recherche** sur les dispositifs médicaux numériques en santé mentale et en psychiatrie

cartographie de l'existant (établissements, dispositifs

developpement d'approches personnalisées, notamment via le "*phénotype numérique*" (ensemble des données numériques générées par un individu)

2 **Génération de preuves et évaluation de l'intérêt** des dispositifs médicaux numériques en santé mentale et en psychiatrie

Référencer sur Mon espace santé les dispositifs numériques en santé mentale et en psychiatrie destinés aux usagers (patients, proches-aidants et pair- aidants)

Faciliter leur prescription

3 **Prise en charge, financement, intégration** dans la pratique professionnelle et adoption par les patients

dispositifs
médicaux
numériques

"**Intégrer** les DMN en santé mentale et psychiatrie dans les parcours de soins et accompagner la prise en charge de la télésurveillance suite à l'évaluation des DMN de télésurveillance en santé mentale"

4 **Formations** des usagers et des professionnels

"**plan de formation** dédiée particulièrement à destination des soignants, des patients, des pair-aidants ou aidants familiaux, des usagers, des directions d'établissement."

Créer des modules de formation continue [...] en collaboration avec le CNPP (Collège National des Professeurs de Psychiatrie)

"France 2030 doit permettre de préparer les innovations de demain, en accélérant le développement et la **mise sur le marché** de dispositifs médicaux innovants permettant de répondre à un enjeu de santé publique majeur."

Contexte, p. 7

le Grand Défi « Dispositifs médicaux numériques en santé mentale » vise à faire émerger des technologies de santé numériques innovantes et assurer la mise en place d'un cadre adapté à l'**accès au marché** des dispositifs médicaux numériques permettant la prévention, la prise en charge et le suivi des patients en psychiatrie et en santé mentale.

Objectifs et méthodologie de construction du plan d'action du Grand Défi, p.10

"Quel type d'expérimentation attendez-vous (évaluateur, expérimentateur) ou avez-vous besoin (concepteur) pour répondre à vos attentes en termes d'**accès au marché** du DM numérique ?"

Guide d'entretien pour les auditions des acteurs identifiés, p.15

"Il faut d'emblée préciser que le numérique constitue un **marché** très prometteur sur le plan industriel."

Axe 2, p.22

"L'**accès au marché** des DM numériques constitue une priorité gouvernementale."

Axe 3, p.24